

DELEGATIONS CONSENTIES A LA COMMISSION PERMANENTE (HORS COMMANDE PUBLIQUE)

Réunion plénière du Conseil Départemental du 25 juin 2018
Mise à jour des délibérations n° CD/2015/6 et suivantes

Dispositions communes à l'ensemble des domaines de compétence du Département

Les délégations consenties ne s'appliquent pas aux dossiers qui fixent la politique départementale ou qui présentent un enjeu majeur de politique départementale, par exemple les projets particulièrement innovants ou structurants pour le territoire, qui demeurent de la seule compétence du Conseil Départemental.

L'ensemble des délégations consenties ne s'appliquent pas lorsque les décisions prises ont pour objet de créer une dépense nouvelle non inscrite au budget départemental

1. DISPOSITIONS GENERIQUES

1.1. Avantage financier

• Toute décision relative à l'attribution, la répartition, la modification (notamment le changement de bénéficiaire) d'un avantage financier (tant en investissement qu'en fonctionnement), dans la limite des crédits inscrits au budget :

- dans le respect des critères d'intervention, soit définis, soit reconnus (lorsque le Département agit « pour le compte de ») par le Conseil Départemental, soit imposés par les textes (code de la construction et de l'habitation, par exemple pour les aides à la pierre), portant notamment sur l'objet de l'aide, ses bénéficiaires potentiels, son périmètre géographique d'application, la nature des opérations qu'elle finance, ainsi que son montant ou son taux ;
- ou hors critère, pour des projets s'inscrivant dans le champ des compétences du Département dès lors qu'il existe un intérêt public départemental.

Par avantage financier, il faut entendre : subventions, dotations, fonds de concours, allocations, primes, secours, bourses, avances, prêts, aides individuelles, souscriptions, indemnités, cotisations, mise à disposition, avantage en nature valorisable financièrement ...

• Approbation, modification et résiliation des conventions relatives à l'attribution d'un avantage financier (convention financière et convention d'objectifs ou de partenariat y étant associée) ;

• Décisions relatives à la prolongation de la durée de validité, notamment décisions de suspension de la caducité, des avantages financiers accordés, quels que soit leur nature ;

- Décisions relatives à la mise en œuvre des appels à manifestation d'intérêt (AMI), des appels à projets et des bourses à la création dont le lancement et les critères ont été décidés par le Conseil Départemental ;

- o Ensemble des décisions (dont approbation, modification et résiliation des conventions,) relatives à l'attribution de subventions ou tout autre avantage au profit du Département n'entrant pas dans le champ des compétences du Président (délibération n°CD/2018/148);

- o Décisions relatives aux appels à projets ou appels à manifestation d'intérêts auxquels le Département postule dans le cadre de ses compétences (délibération n°CD/2018/148).

1.2. Conventions

- Approbation, modification, résiliation des conventions lorsque cela est rendu nécessaire pour l'application des délibérations du Conseil Départemental ;

- Approbation, modification, résiliation de toute convention, dont les contrats d'objectifs et les conventions de financement annuelles ou pluriannuelles, avec les organismes dont le Département est membre.

1.3. Les délégations qui précèdent (visées au point 1.1. et 1.2) ne dessaisissent en aucun cas le Conseil Départemental qui pourra inscrire à son ordre du jour l'examen des rapports relevant de ces domaines sans formalité préalable. Dans ce cadre, la Commission Permanente est compétente pour décider des modifications et de la résiliation des conventions qui ont été approuvées par le Conseil Départemental.

Administration générale

- Décisions concernant les modifications de la convention de transfert de compétences, hors transfert de nouvelles compétences et modifications financières, conclue avec l'Eurométropole de Strasbourg en application de l'article L.5217-2 IV du code général des collectivités territoriales ;

- Approbation des décisions et conventions (dont modification et résiliation) relatives à la mise en œuvre pratique des transferts de compétence dans le cadre de la décentralisation, dans la limite des grands principes fixés par le Conseil Départemental.

010 - Gestion financière

Toutes les décisions relatives :

- A l'octroi des garanties d'emprunts ;

- A la modification du règlement financier départemental et de ses annexes ;

- A la répartition du produit communal et intercommunal du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle dans le cadre des critères fixés par le Conseil Départemental ;

- A la répartition des recettes du produit des amendes de police et de la redevance communale des mines dans le cadre des critères fixés par le Conseil Départemental ;

- A la définition du cadre de négociation pour les ventes de certificats d'économies d'énergie dans le cadre des critères fixés par le Conseil Départemental ;

- A la levée de la prescription quadriennale ;
- Aux remises gracieuses de dettes et aux admissions en non-valeur ;
- A la Société Publique Locale « Compagnie des Transports Strasbourgeois » (délibération n°CD/2018/150) ;
- Approbation de la convention concernant une garantie accordée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) au titre de 2019, au sujet du versement de 1 136 000 € correspondant à une fraction du produit de la part départementale de la taxe d'aménagement (délibération n°CD/2019/045 - rapport DM1) ;
- Approbation du ou des avenants à la convention financière conclue avec l'EPELFI (Etablissement Public d'Exploitation du Livre Foncier Informatisé d'Alsace et de Moselle) pour 2009-2018 (délibération n°CD/2019/045 - rapport DM1) ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions de mutualisation ou de coopération à conclure entre le Département du Bas-Rhin et d'autres personnes publiques visant à mettre en commun leurs moyens ou de coordonner leur action dans le cadre des lois et règlements en vigueur (délibération n°CD/2019/059).

020 - Services supports

- Décisions relatives à la création, l'adhésion et au retrait d'associations et fondations, ainsi qu'à l'approbation et la modification de leurs statuts ;
- Approbation des indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance, d'une valeur égale ou supérieure à 100 000 euros HT par sinistre ;
- Conclusions de transactions au nom du Département ;
- Avis relatif aux modifications des limites cantonales ou communales ;
- Approbation des décisions de mise en œuvre du système d'information du Département du Bas-Rhin et de ses services, concernant notamment les schémas directeurs du système d'information, l'extranet départemental et ses extensions, la charte d'utilisation "technologies de l'information et de la communication" (TIC) ;
- Approbation, modification et résiliation de la convention et des décisions en matière d'échanges de données géographiques avec Archéologie Alsace ;
- Approbation des décisions et des actes (dont la conclusion, la modification et la résiliation de conventions) nécessaires à la protection et la valorisation des biens matériels et immatériels appartenant au Département par le biais du droit d'auteur, du droit des marques, du droit des dessins et modèles ;
- Approbation, modification et résiliation des contrats de cession ou de concession de droits d'auteur auxquels le Département est partie ;
- Acceptation de l'ensemble des dons et legs faits en toute matière au Département, qui sont grevés de conditions et charges ;
- Autorisation d'agir au nom du Département dans le cadre de toutes les actions à intenter et de défendre le Département dans toutes les actions intentées contre lui devant les instances consultatives de toutes natures existantes en droit français intervenant en matière précontentieuse ;
- Approbation, modification et résiliation des contrats de coproduction d'œuvres audiovisuelles, multimédia, d'expositions et d'éléments interactifs auxquels le Département est partie.

030 - Administration, conservation et disposition des biens meubles et immeubles – (titre modifié par délibération n°CD/2018/148)

- Décisions relatives à l'affectation ou à la désaffectation et au classement ou au déclassement de biens mobiliers et immobiliers, propriété du Département et utilisés par ses services publics ;
- Décisions relatives aux bâtiments appartenant au Département ou qui lui ont été mis à disposition (y compris les collèges) :
 - approbation du programme d'entretien et de maintenance ;
 - approbation des projets de travaux de construction, restructuration, modification ou démolition ;
 - approbation de l'ensemble des procédures nécessaires à la mise en œuvre des opérations ;
 - approbation, modification et résiliation des conventions en matière de gestion des bâtiments (notamment le co-financement d'opérations d'aménagement).
- Décisions relatives au prêt de biens meubles ;
- Octroi de concessions d'occupation de logements dans les collèges ;
- Décisions relatives aux actes de disposition (aliénation, acquisition, échange,...) et de gestion (pour le louage confère délégation spécifique ci-dessous) des propriétés bâties et non bâties du Département ;
- Acquisition, cession et échange de gré à gré de biens meubles d'un montant supérieur à 4 600 € ;
- Acquisition, cession et échange de biens meubles sous une autre forme que le gré à gré ;
- Conclusion, révision, non-renouvellement et résiliation du louage de choses mobilières ou immobilières (baux à prendre ou à donner), relevant le cas échéant du domaine privé ou du domaine public, pour une durée totale (durée initiale) supérieure à douze ans ou pour un prix ou une redevance d'un montant supérieur à 100 000 € HT par an (soit 8 300 € HT par mois), hors charge à la date de conclusion du louage (cette délégation n'englobe pas les conventions relatives à des louages de choses mobilières pour les besoins du Département, correspondant à des marchés publics).

040 - Ressources humaines

- Décisions relatives au temps de travail dans les services du Département (règlement intérieur, etc.) ;
- Décisions relatives aux modifications à apporter au règlement relatif au compte épargne temps ;
- Décisions relatives à la mise à disposition de personnel ;
- Fixation du nombre de représentants aux commissions administratives paritaires (CAP), au comité technique (CT) et au comité d'hygiène et de sécurité (CHS) ;
- Décisions d'intervenir avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), y

compris en ce qui concerne l'organisation de concours ;

- Décisions relatives à la prise en charge des abonnements de transport pour les agents du Département ;
- Décisions relatives aux modifications relatives au dispositif en matière de déplacements professionnels des agents du Département ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions d'insertion professionnelle, intégrée dans un programme de soins, susceptibles d'être conclues entre le Département, un centre de réadaptation fonctionnelle et tout agent du Département visé par une démarche d'insertion professionnelle suite à un congé pour maladie ou accident de service ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions permettant aux agents du Département de bénéficier d'un dispositif de restauration compatible avec la localisation de leur poste de travail ;
- Approbation des modalités de mise en œuvre de la politique d'action sociale en faveur des agents du Département ;
- Approbation de l'ensemble des décisions, actes et conventions nécessaires à la mise en œuvre du déploiement du télétravail.

050 - Fonctionnement de l'Assemblée

- Décisions relatives à la prise en charge des dépenses liées aux déplacements des conseillers départementaux ainsi qu'à l'exercice des mandats spéciaux et des missions confiés aux conseillers départementaux, accompagnés le cas échéant de collaborateurs départementaux et/ou de tiers ;
- Décisions relatives aux modalités d'affectation des moyens pour le fonctionnement des groupes d'élus ;
- Décisions concernant la création, la composition et le fonctionnement de la commission consultative des services publics départementaux (CCSPD) ;
- Désignation de représentants du Département (dont le Conseil Départemental) dans divers organismes ;
- Conditions de mise à disposition des élus, à titre individuel, des moyens informatiques et de télécommunication nécessaires à l'exercice de leur mandat ;
- Présentation et approbation des rapports prévus à l'article L 1524-5 du CGCT ;
- Le compte rendu par le président, des délégations qui lui ont été confiées par l'Assemblée départementale dans différentes matières, en application du Code général des collectivités territoriales ;
- Décisions sur la mise en œuvre et la répartition financière du dispositif de Fonds de Soutien à la Vie Locale (FSVL) et, en particulier, sur les subventions à intervenir dans le cadre du FSVL, ainsi que pour l'approbation, le cas échéant, des termes des projets de conventions qui interviendraient dans ce cadre (délibération n°CD/2018/057).

1 - Action sociale de proximité

110 - Accueil des publics en territoire

- Décisions relatives à la **mise en œuvre** des dispositifs d'intervention avec des personnes morales de droit public ou privé en matière d'aide et d'action sociales (notamment de proximité), de protection de l'enfance, de protection maternelle et infantile, de prévention sanitaire et d'insertion sociale ou professionnelle, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle (revenu de solidarité active - RSA, aide aux jeunes en difficulté, fonds de solidarité pour le logement - FSL, ...);
- Approbation et modification du règlement départemental d'aide sociale;
- Approbation, modification et résiliation de toute convention ou mesure d'application concernant le Pacte social local, dans le cadre des orientations définies.

120 - Délégation sociale à la Ville de Strasbourg

- Décisions, sans incidence financière, relatives à la modification de la convention de délégation de compétences en matière sociale et médico-sociale conclue entre la ville de STRASBOURG et le Département.

130 - Accompagnement du public en territoire

- Décisions relatives aux actes (dont conclusion, modification, résiliation des conventions et avenants) nécessaires à la mise en œuvre d'un accord à intervenir entre le Département et l'ARS concernant la stratégie départementale en matière de santé (délibération n°CD 2018/063);
- Décisions relatives aux actes (dont conclusion, modification, résiliation des conventions et avenants) nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de détection et de signalement des personnes en situation de renoncement aux soins (convention entre Département et Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - (délibération n° CD/2018/064).

2 - Autonomie

200 - Schéma départemental de l'Autonomie 2019-2023 - délibération n°CD/2019/010

- approbation des actes relatifs à la mise en œuvre du cahier des charges départemental des Maisons des Aînés et aux conventions qui en découleront (partenariales, financières, de fonctionnement);
- approbation, modification, résiliation de l'ensemble des actes (y compris conventions, avenants aux conventions) relatifs à la mise en œuvre du schéma départemental de l'autonomie, ainsi que pour l'ensemble des nécessités de mise à jour des fiches actions y afférent;
- approbation, modification, résiliation de l'ensemble des actes (y compris conventions, avenants aux conventions) relatifs à la mise en œuvre du Plan EHPAD et des opérations d'investissement à destination des établissements et services médicaux sociaux.

200 – Convention de partenariat entre le Département du Bas-Rhin, la MDPH du Bas-Rhin et la CARSAT

- Approbation, modification, résiliation de l'ensemble des actes (y compris conventions, avenants aux conventions) relatifs à la mise en oeuvre de la convention de partenariat (délibération n°CD/2019/077).

210 - Maintien à domicile des personnes âgées

- Décisions relatives à la coordination de l'action sociale en faveur des personnes âgées et mise en oeuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), y compris utilisation du chèque emploi service universel (CESU) comme outil de paiement de l'APA dans le cadre de l'emploi direct ;
- Délibération nécessaire à la mise en oeuvre ou modification des modalités de financement des aides techniques, de l'aménagement du logement et de l'hébergement temporaire dans le cadre de l'APA (délibération n° CD/2019/011) ;
- Modification de la trame-type des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), adoptée le 26 mars 2018 en Séance Plénière, relatifs à la stratégie départementale pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) - (délibération n°CD/2019/078) ;
- Approbation des futurs Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et avenants éventuels à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) - (délibération n°CD/2019/078).

230 - Accompagnement des personnes âgées

- Approbation de tous les actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) et décisions rendus nécessaires pour la mise en oeuvre et l'application du Schéma gérontologique départemental (SGD) ;
- Approbation de l'ensemble des décisions relative à l'utilisation des concours versés en vue de financer des dépenses correspondant aux axes du programme coordonné adopté par la conférence des financeurs ;
- Décisions relatives au déploiement d'une cartographie du répertoire opérationnel des ressources (annuaire des professionnels dans les domaines de la santé, du médicosocial et du social) et pour décider de conclure, de modifier ou résilier les conventions relatives à des échanges de données en ce domaine (délibération n°CD/2019/012).

240 - Maintien en milieu ordinaire des personnes handicapées

- Approbation de tous les actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) et décisions rendus nécessaires pour la mise en oeuvre et l'application du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Décisions relatives à l'utilisation du chèque emploi service universel (CESU) comme outil de paiement de la prestation de compensation du handicap dans le cadre de l'emploi direct.

260 – Accompagnement des personnes handicapées

- Ensemble des décisions et actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) relatif à l'insertion scolaire et professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- Modification du protocole de partenariat de la « Réponse Accompagnée pour Tous » et pour approuver l'ensemble des décisions et actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) rendus pour la mise en œuvre de cette démarche (délibération n°CD/2018/047) ;
- Toute modification du Règlement Départemental du transport Scolaire pour les élèves et étudiants en situation de handicap du Bas-Rhin (délibération n°CD/2019/013).

270- Maison départementale des personnes handicapées

- Approbation et modification de l'ensemble des décisions et actes (dont l'approbation, la modification et la résiliation des conventions subséquentes) relatives aux relations entre le Département et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie - CNSA dans le cadre de la convention pluriannuelle conclue ;
- Approbation et modification de l'ensemble des décisions et actes (dont l'approbation, la modification et la résiliation des conventions), relatif au déploiement du système d'information harmonisé de la MDPH en lien avec la CNSA ;
- Approbation de tous les actes relatifs à la convention-cadre constitutive de la Plateforme Territoriale d'Appui Alsace (PRAG) (conclusion, modification et résiliation de la convention), et de tous les actes y afférents concourant à son exécution (délibération n°CD/2018/065).

3 - Insertion, emploi et lutte contre les exclusions

300 – Insertion, emploi et lutte contre les exclusions

- Approbation des conventions relatives à la mise en œuvre et les modifications du dispositif du circuit territorial de l'emploi et prononciation sur l'évaluation du dispositif adopté (délibération n°CD/2019/014) ;
- Service Public de l'Insertion : concernant la Plateforme d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants dans le dispositif RSA : approbation des avenants au contrat (convention financière avec la CAF) et des autres conventions nécessaires à la mise en œuvre du projet (délibération n°CD/2019/086) ;
- Service Public de l'Insertion : concernant la Plateforme d'accompagnement et de préparation intensive à l'activité des nouveaux entrants dans le dispositif RSA, approbation des conventions et avenants nécessaires à la mise en œuvre du projet (délibération n°CD/2019/086) ;

310 - Insertion sociale et professionnelle

- Décisions relatives à la mise en œuvre du plan départemental pour l'emploi et l'inclusion (PDEI).
- Examen, définition et validation de la mise en œuvre du Programme départemental de l'insertion (PDI) ainsi que du Pacte territorial de l'insertion (PTI) ;

- Décisions relatives à la mise en œuvre des contrats relevant du champ de l'insertion ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre de la programmation Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 et approbation, modification et résiliation des conventions nécessaires ;
- Décisions relatives à l'expérimentation d'un contrat aidé de sept heures par semaine comme nouvel outil d'insertion à destination des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) : examen, définition et approbation des conditions de mise en œuvre précises de cette expérimentation ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) et adaptation du dispositif départemental d'insertion emploi, et en particulier :
 - approbation, modification, résiliation de la convention relative à l'orientation des bénéficiaires du RSA et à l'articulation des intervenants, à intervenir entre le Département et l'ensemble des partenaires du champ professionnel ;
 - approbation, modification, résiliation des conventions de gestion de l'allocation de RSA, à intervenir entre le Département et respectivement la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA).
- Décisions relatives à la révision des conditions d'octroi de l'aide à la mobilité du Département en faveur des bénéficiaires du RSA ;
- Décisions relatives aux dispositifs concernant le renforcement des modalités de contrôle de la situation des bénéficiaires du RSA ;
- Approbation, modification, résiliation de toute convention ainsi que approbation de toute mesure d'application concernant le champ de l'économie sociale et solidaire ;
- Décisions relatives aux modalités de mise en œuvre des orientations nouvelles en faveur des personnes en situation de précarité ;
- Définition des modalités de mise en œuvre utiles au déploiement des expérimentations (allocataires du RSA) et approbation, modification et résiliation des conventions nécessaires à ce titre :
 - pour les allocataires du RSA durablement éloignés de l'emploi ;
 - pour les allocataires éloignés de l'emploi ;
 - pour la création d'un comité de concertation avec les usagers.
- Fixation des modalités de gestion de l'aide financière pour l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA, selon le principe d'une levée des freins à l'emploi (en particulier les lacunes de formation, les difficultés de mobilité, les problématiques de garde) ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du dispositif expérimental visant à lutter contre les violences faites aux femmes ;
- Décisions relatives à la mise en place d'un dispositif permettant la mobilisation des jeunes par des actions collectives de type "ateliers de remobilisation" dans le cadre des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ;

- Définition des modalités de mise en œuvre et de gestion du dispositif de protection juridique des majeurs et des parents ;
- Approbation, modification et résiliation des contrats locaux de santé sociaux et médico-sociaux ainsi que leurs avenants éventuels (délibération n°CD/2019/002).

330 - Aide au logement des personnes défavorisées

- Décisions nécessaires à la mise en œuvre du PDALHPD 2015-2020, notamment des dispositifs qu'il comporte ;
- Approbation, modification, résiliation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du Service local pour la maîtrise de l'énergie (SLME) entre le comité de liaison pour les énergies renouvelables et le Département ;
- Approbation des projets de conventions de cofinancement à intervenir en matière de logement des personnes défavorisées (délibération n°CD/2018/076) ;
- Approbation des projets de conventions de cofinancement à intervenir en la matière (délibération n°CD/2019/083).

340 - Accueil des gens du voyage

- Approbation et modification des conventions à intervenir pour la mise en oeuvre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Bas-Rhin 2019-2024 (SDAGV) – (délibération n°CD/2019/015).

4 - Enfance, jeunesse et famille

400 – Enfance, jeunesse et famille

- Délibération sur la convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (candidature au label Terre de Jeux 2024) – (délibération n°CD/2019/051).

440 - Actions pour la jeunesse

- Approbation, modification et résiliation de la convention entre l'Etablissement public d'insertion de la défense (EPIDe) et le Département concernant le Centre de formation "défense deuxième chance" ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du dispositif du service civique dans les services du Département et demande d'agrément.

470 - Accueil des enfants en établissement

- Décisions relatives aux modalités de mise en œuvre du rapprochement entre le Foyer départemental de l'enfance et le Foyer de la jeunesse "Charles Frey" ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du plan d'actions prévu par le Schéma départemental en faveur de l'enfance et de la famille ;

- Décisions relatives à la mise en œuvre du Schéma départemental d'accompagnement des parents.

5 – Education

510 - Actions éducatives

- Approbation des termes de tout acte (conventions et avenants à afférent aux conventions opérationnelles suivantes :
 - Convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace,
 - Convention opérationnelle de partenariat et de financement en faveur de l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (délibération n°CD/2018/041);
- Approbation de tout acte lié à la mise en œuvre de la convention de partenariat quadripartite relative au dispositif de sensibilisation aux gestes qui sauvent dans les collèges bas-rhinois, et notamment de tout avenant à la convention (délibération n°CD/2018/271) ;
- Approbation de chacun des contrats d'objectifs et toute décision relative à la mise en œuvre du dispositif de classes métiers/filières d'excellence dans les collèges bas-rhinois volontaires, via un appel à projets (délibération n°CD/2019/099).

520 - Gestion des collèges

- Décisions relatives aux budgets des collèges ;
- Dénomination des collèges ;
- Approbation des modifications de la carte scolaire et notamment des secteurs de recrutement des collèges ;
- Détermination du montant de la participation exceptionnelle attribuée aux collèges chargés d'accueillir les formations des personnels de restauration au plan de maîtrise sanitaire départemental, ainsi que les réunions territorialisées d'information des personnels des collèges organisées par le Département ;
- Examen du bilan du test de la réalisation de prestations par le Laboratoire départemental d'analyses pour le compte de la Direction des collèges, sur douze sites pilotes et décision de poursuite éventuelle des actions au vu de ce bilan ;
- Approbation, modification et résiliation de la convention entre le Département, la Région Grand Est et la Ville de Strasbourg pour désigner la collectivité de rattachement et les modalités de répartition des charges du nouvel établissement public local d'enseignement dénommé « Ecole Européenne de Strasbourg » ;
- Ensemble des décisions et actes (dont conclusion, modification et résiliation des conventions) relatifs au regroupement du collège Saut du Lièvre et de la cité scolaire André Maurois de Bischwiller ;
- Approbation des projets de restructuration du collège Katia et Maurice KRAFFT à Eckbolsheim, du collège Sollignac à Strasbourg, ainsi que de la demi-pension du collège Foch selon les études qui restent à mener (délibération n°CD/2018/022).

530 - Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

- Approbation, modification, résiliation des conventions, notamment de financement, en matière d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Mise en œuvre de la convention partenariale avec Université de Strasbourg UNISTRA (délibération n°CD/2019/100).

6 - Développement et animation territoriale

600 – Schéma Départemental d'Amélioration et d'Accessibilité aux Services Publics (SDASP) – délibération n°CD/2018/040

- Toute décision nécessaire à la mise en œuvre des actions inscrites au plan du SDASP.

600 – Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018 – 2021 – délibération n°CD/2018/115

- Approbation de tout acte qui permettra la mise en œuvre de ce schéma.

600 – Plan d'action en vue de la stratégie départementale en faveur de la transition énergétique et écologique – délibération n°CD/2019/004

- Validation de tous les dispositifs qui en découlent ainsi que des conventions partenariales qui seraient nécessaires.

600 – Démarche « Forêt d'Exception® » de la forêt indivise de HAGUENAU (Protocole d'accord et Contrat de projet) – délibération n°CD/2019/005

- Décisions et approbation des actes relatifs à la mise en œuvre de la démarche de labellisation « Forêt d'Exception® » de la forêt indivise de HAGUENAU.

605 - Développement local

- Décisions relatives à la mise en œuvre des orientations fixées par le Conseil Départemental en matière de stratégie foncière ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre des objectifs et attribution des participations financières dans le cadre de la convention entre l'Etablissement public foncier local (EPFL) du Bas-Rhin et le Département ;
- Décisions relatives aux éventuelles modifications statutaires de la Société d'économie mixte locale (SEML) "ALSABAIL" ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre des dispositifs d'aides à l'immobilier et au foncier d'entreprises : pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, bâtiments-relais, commerces de proximité, plates-formes départementales d'activités, zones d'activités intercommunales ;
- Décisions relatives aux avenants aux conventions financières conclues dans le cadre de la création des plates-formes départementales d'activités et des zones d'activités intercommunales, avenants qui auront été négociés afin de revoir le partage de la fiscalité professionnelle de zone et le rythme de remboursement des avances consenties ;

- Décisions relatives à la mise en place avec la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin d'un dispositif commun de soutien en faveur de la résorption des friches économiques : attribution des aides correspondantes et adaptation en tant que de besoin des documents techniques de ce dispositif ;
- Ensemble des décisions et actes (dont l'approbation, la modification et la résiliation des conventions) relatifs à la Maison de l'Alsace à Paris - MAP : notamment liées à la gestion de la réhabilitation, à la mise en exploitation et à la gestion de la propriété indivise en particulier des modalités de l'Entente avec le Département du Haut-Rhin. Décisions relatives aux comptes de liquidation de la SEML MAP et à la procédure de dissolution envisagée de cette SEML ;
- Décisions et actes consécutifs à l'approbation des statuts constitutifs d'une SAS Filiale commune de la SERS et de PARCUS dans le domaine du stationnement ;
- Mise en œuvre du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, notamment confirmation des engagements prévus et approbation des conventions de financement relatives à chaque action ou projet concernant le Département du Bas-Rhin ;
- Approbation de tous actes subséquents à la prise de participation par la SERS dans une SAS à créer avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'opération Technoparc sur le campus Nextmed au sein de l'Hôpital Civil de STRASBOURG (délibération n°CD/2019/019).

610 - Ingénierie publique

- Ensemble des décisions, actes (dont conclusion, modification et résiliation des conventions) relatifs aux relations du Département avec ses partenaires en matière d'ingénierie publique ;
- Approbation de l'ensemble des actes de disposition ou d'administration en lien avec le statut de membre du Syndicat mixte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » (ATIP), à l'exclusion des actes de nature budgétaire ;
- Décisions relatives aux modalités d'application et aux modifications du contrat triennal Strasbourg capital européenne 2018-2020 ;
- Décisions relatives aux modalités de mise en œuvre du partenariat entre l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) et le Département, notamment adoption du programme partenarial.

615 - Coopération transfrontalière, européenne et internationale

- Approbation, modification et résiliation des conventions liées à des appels à projets européens ;
- Décisions et actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) pris en application de l'article L. 1115-4 du CGCT ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du programme INTERREG V A Rhin Supérieur 2014-2020 : approbation des conventions, contrats et avenants à venir (y compris en matière de financement) ainsi que leur résiliation ;
- Décisions relatives aux éventuelles modifications ou résiliation de la convention concernant la reconduction du Secrétariat commun et du "Fonds commun de coopération Rhin Supérieur" de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur ;

- Décisions relatives aux éventuelles modifications ou résiliation de la convention de coopération ou des statuts concernant le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) "Institut pour la coopération transfrontalière / Euro-Institut" ;
- Décisions relatives aux éventuelles modifications ou résiliation de la convention concernant le fonctionnement et le financement de l'Infobest Kehl/Strasbourg ;
- Approbation des éventuelles modifications des statuts du GLCT Eurodistrict REGIO PAMINA ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre de l'accord de partenariat entre le Département et l'Ortenaukreis pour :
 - valider les programmes de coopération postérieurs à 2017 (années 2018, puis 2019 et 2020) ;
 - approuver les éventuels avenants pouvant intervenir pendant la durée de l'accord ;
- Adoption de toute décision et tout acte (dont conclusion, modification et résiliation des conventions) nécessaire à la finalisation de la dissolution du GLCT "Eurodistrict PAMINA" et de la création du GECT "Eurodistrict PAMINA" ou la mise à disposition de moyens départementaux au profit de la structure du GLCT.
- Décisions nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à la TRK, ainsi qu'approbation d'éventuels projets afférents à venir (délibération n°CD/2019/003).

620 - Développement touristique

- Décisions relatives à la fixation et mise en œuvre des engagements du Département concernant la Charte du Mont Sainte-Odile et l'aménagement du massif du Mont Sainte-Odile ;
- Approbation, modification et résiliation de la convention de financement des lignes touristiques départementales avec la Région Grand-Est ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie d'innovation et de développement du tourisme pour l'Alsace 2017-2021.

630 - Conservation et valorisation du patrimoine

- Toute décision relative aux modifications, à la mise en œuvre et au suivi de ce dispositif (délibération n°CD/20169/053).

635 - Développement de la lecture publique

- Décisions relatives à la mise en œuvre du dispositif "Territoires de lecture" en faveur du développement des bibliothèques et de la lecture publique ;
- Décisions relatives aux actes (dont conclusion, modification, résiliation des conventions et avenants) nécessaires à la mise en œuvre du label « Bibliothèque Numérique de Référence » pour la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (délibération n°CD/2018/116) ;

- Décisions relatives aux actes (dont conclusion, modifications, résiliation des conventions et avenants) du partenariat conclu en 2013 avec la Communauté de Communes du Canton de Villé pour la mise en œuvre de la politique de lecture publique dans la Vallée de Villé (CG/2013/13), notamment en ce qui concerne le déploiement du service de lecture publique, les modalités de mise à disposition du personnel, de la maintenance et de l'entretien des locaux, les modalités de contributions financières respectives liées au fonctionnement de ce service public (délibération n°CD/2018/117).

640 - Rayonnement des établissements culturels du Département

- Décisions relatives à l'exercice du droit de préemption prévu par la législation sur les archives (article L. 212-35 du Code du patrimoine) ;
- Approbation de toutes les décisions d'administration relatives à la gestion du Château du Haut-Koenigsbourg, à l'exclusion des actes de nature budgétaire ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du projet de monument 2011-2020 du Château du Haut-Koenigsbourg (CG/2010/164) et demande de labellisation comme centre culturel de rencontre ;
- Approbation des décisions d'acceptation de dons, des dépôts, mises à disposition et autres, y compris conservations dérogatoires sur place, en matière d'archives privées et publiques ;
- Adaptation et modification, si besoin, de la licence-type de réutilisation commerciale des informations publiques issues des opérations de numérisation réalisées par les Archives Départementales.

645 - Co-financement d'établissements culturels

- Décisions et actes (dont approbation, modification et résiliation des conventions) en lien avec l'adhésion du Département au syndicat mixte "Musée Lalique", à l'exclusion des actes de nature budgétaire.

650 - Aides au sport

- Décisions relatives à la mise en œuvre du parcours permanent d'initiation à la pratique de l'orientation au Champ du Feu et en particulier pour délibérer sur tous les actes, y compris les conventions (dont conclusion, modification et résiliation) dont :
 - celles relatives aux propriétaires fonciers impactés par le parcours permanent d'initiation à l'orientation (parcelles comprises dans les sections cadastrales N° 6-7-8 et 9 de la Commune de Belmont) ;
 - celles relatives au droit d'usage et de reproduction de la cartographie du parcours d'orientation ainsi qu'aux modalités d'entretien du parcours d'orientation.
- Décisions relatives à la mise en œuvre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) et approbation de l'ensemble des décisions relatives à la composition et à la mise à jour du règlement intérieur de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI). (CD/2018/003).

655 – Contrats départementaux

- Attribution des aides départementales au titre du Fonds de développement et d'attractivité, du Fonds d'innovation territoriale et du Fonds de solidarité communale, et pour approuver les conventions y afférentes ;
- Actes administratifs, procédures et conventions afférents à la mise en oeuvre des dispositions de la convention partenariale entre le Département, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau (Contrat Départemental de développement territorial et humain), notamment les procédures de transfert de voirie, et celles relatives à l'utilisation des équipements sportifs (délibération n°CD/2019/026) ;
- Projet de convention partenariale entre le Département, la Ville de Bischwiller, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et le Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller : approbation de toutes les conventions afférentes à la mise en oeuvre des dispositions de la convention partenariale précitée, notamment celles relatives à l'utilisation des équipements sportifs (délibération n°CD/2019/118) ;
- Projet de convention partenariale entre le Département, la Communauté de Communes de Sélestat et la Ville de SELESTAT : délibération sur tous les actes, procédures et conventions afférents à la mise en oeuvre des dispositions de la convention partenariale précitée, notamment les procédures relatives à l'utilisation des équipements sportifs (délibération n°CD/2019/119).

7 - Aménagement du territoire

700 - Aménagement du territoire

- Classement et déclassement des biens du Département, notamment des routes départementales ;
- Décisions relatives aux modalités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage par le Département d'opérations d'investissement (co-maîtrise d'ouvrage, délégation de maîtrise d'ouvrage à son bénéfice ou au profit d'un tiers, ...) ;
- Approbation et modification des modèles de convention à intervenir avec les collectivités intéressées par l'accompagnement technique du Département à la voirie et à l'aménagement (ATVA) ;
- Avis sur les documents d'urbanisme et de planification territoriale française (plans locaux d'urbanisme - PLU (ou plans d'occupation des sols - POS), plans locaux d'urbanisme intercommunaux -PLUi, cartes communales, schémas de cohérence territoriale - SCOT..., schémas régionaux,... en vertu du code de l'urbanisme), ou de planification territoriale étrangère (exemple : Allemagne) ainsi que tous les autres **plans ou schémas liés à la planification** ;
- Avis sur la délimitation du périmètre de révision des schémas directeurs ou des SCOT ;
- Décisions de prendre en considération la mise à l'étude d'un projet avec délimitation d'un périmètre pour l'application de l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans les domaines du développement territorial et de l'habitat ;

- Approbation des orientations stratégiques en matière d'aménagement et d'urbanisme portant sur le positionnement du Département en facilitateur de projet, via la mise en synergie de l'ingénierie publique territoriale au service des collectivités locales et le positionnement du Département en coordonnateur pour la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre de la procédure de déclaration d'utilité publique notamment l'ouverture de l'enquête préalable ;
- Décisions relatives à l'intérêt général des projets publics de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages en application de l'article L. 126-1 du Code de l'environnement ;
- Décisions relatives à l'intérêt général d'une action ou d'une opération d'aménagement en application de l'article L. 300-6 du Code l'urbanisme ;
- Décisions relatives à la création de zone de préemption pour la mise en œuvre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles (ENS), boisés ou non ; ainsi que celles relatives aux travaux de gestion, restauration et valorisation des ENS ;
- Décisions ou avis de l'organe délibérant relatifs aux autorisations prévues par différents codes ou textes (notamment Code de l'urbanisme, Code de la construction et de l'habitation, Code forestier, Code de l'environnement ...) pour la réalisation d'opération d'aménagements ou de travaux, en matière de défrichement des bois du Département, de prélèvement d'espèces à des fins scientifiques,... ;
- Avis de l'organe délibérant sur les procédures de consultation prévues par le code de l'environnement (ex. avis sur la délimitation des zones vulnérables aux nitrates,...)
- Avis de l'organe délibérant sur les schémas régionaux en matière d'aménagement du territoire et d'environnement (ex. de schémas concernés : SRE, PPA, schéma climat, air, énergie, SRADDET) ;
- Avis sur les outils de gestion et de planification de la politique de l'eau : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux - SDAGE -, Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), etc, ... ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre des procédures exigées par la loi sur l'eau ;
- Décisions et avis liés à l'élaboration des documents d'objectifs et à la gestion des sites "Natura 2000" ;
- Décisions relatives à la procédure de concertation préalable en application des dispositions de l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme.

705 - Gestion des routes départementales

- Décisions relatives aux procédures de concertation préalable en application de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme ;
- Décisions relatives au statut juridique des routes départementales (RD) (routes express, classées à grande circulation, ...) ;
- Décisions relatives aux programmes d'aménagement des RD, des principales caractéristiques des projets relatifs à la voirie départementale ainsi que des opérations sur RD en traverses d'agglomération.

710 - Co-financement des voiries nationales et communales

- Décisions relatives à l'approbation des études concernant la réalisation du transport collectif en site propre Ouest (TSPO) entre Strasbourg et Wasselonne ;
- Approbation, modification et résiliation du contrat-cadre et des conventions particulières concernant chaque itinéraire routier inscrit au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 ;
- Approbation, modification et résiliation de la convention de financement du Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg et détermination du montant ainsi que des conditions d'attribution de l'éventuelle participation financière du Département au GCO ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions autorisant les collectivités territoriales et leurs groupements à réaliser des travaux sur le domaine public départemental en en assurant la maîtrise d'ouvrage.

715- Réseaux de télécommunications

- Approbation, modification, résiliation de la convention de coopération entre la Région et les deux Départements alsaciens pour la mise en œuvre du projet THD ainsi que les décisions relatives au dispositif d'information et de suivi proposé aux communes et intercommunalités, partenaires du projet ;
- Toutes décisions ultérieures, dont l'approbation des avenants, relatives à la convention de délégation de service public mise en œuvre par la Région Alsace et du choix du groupement ROSACE, en tant que délégataire de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau Très Haut Débit (THD) Alsace ;
- Décisions relatives aux modalités et objectifs de financement des différentes études stratégiques à lancer en matière de TIC et éventuellement d'expérimentations ponctuelles de dispositif d'intervention ;
- Ensemble des décisions permettant la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) Alsace ;
- Approbation, modification et résiliation de la convention de coopération entre la Région et les deux Départements alsaciens pour le projet THD Alsace, et pour le dispositif d'information et de suivi qui sera proposé aux communes et intercommunalités partenaires du projet.

725 - Contribution à la mobilité des Bas-Rhinois

- Approuve le principe d'accorder la subvention relative au dispositif Liber-T à l'ensemble des Bas-Rhinois, et donne délégation à la commission permanente pour toute décision ultérieure sur ce sujet ;
- Décisions et actes (dont l'approbation, la modification et la résiliation des conventions) relatives au financement des lignes sous Obligation de Service Publique (OSP) et à la compensation de la taxe d'aéroport concernant l'aéroport de Strasbourg-Entzheim ;
- Décisions relatives aux modalités de participation financière du Département aux projets d'aménagement du Port autonome de Strasbourg (PAS), notamment dans le cadre du CPER, du CTSCE et CTAS ;

- Approbation, modification et résiliation des conventions de signalisation de covoiturage ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions liées aux opérations de contrôle des vélos et de sensibilisation à la sécurité routière à vélo ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions liées aux actions transversales dans le domaine de la mobilité, aux actions de sensibilisation à la prévention et à l'éducation routière ;
- Toute décision et tout acte (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) relatif aux mesures à caractère social concernant la tarification sur le réseau de transport interurbain "Réseau 67" mises en œuvre dans le cadre du partenariat entre le Département du Bas-Rhin et la Région Grand Est.

730 - Soutien à la construction et à la rénovation de logements

- Définition des modalités de mise en œuvre des aides à la pierre (parcs publics et privés) ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions de délégation des aides à la pierre de l'Etat et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) :
 - convention de délégation des aides à la pierre de l'Etat pour la période 2018-2023, en application de l'article L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation ;
 - convention de gestion des aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) à l'habitat privé pour la période 2018-2023 ;
 - tout avenant à ces conventions, y compris les avenants intervenant en cours d'année et destinés à actualiser les enveloppes financières déléguées par l'Etat ou les modalités d'octroi des aides, conformément aux articles R. 331-15-1, R. 331-24-1, R. 381-8, R. 441-1-2 du code de la construction et de l'habitation.
- Décisions relatives à l'actualisation de la liste des équipements et caractéristiques subventionnables au titre de l'aide à l'habitat traditionnel bas-rhinois ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions d'utilité sociale avec les organismes HLM ;
- Information sur le programme annuel d'amélioration de l'habitat privé (bilan, orientations,..) ;
- Décisions relatives à la fixation des conditions de mise en œuvre du dispositif "Quartier Plus 67" ;
- Décisions relatives à l'approbation, la modification et la résiliation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du Service Local pour la Maîtrise de l'Énergie à intervenir entre le Comité de Liaison pour les Energies Renouvelables (CLER) et le Département ;
- Décisions d'approbation de la liste des travaux « autonomie » éligibles à la subvention pour les logements PLAI sur le territoire départemental en-dehors de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- Décisions relatives à l'approbation et la modification des projets de cahier des charges des résidences seniors, dont le respect constituera le critère d'éligibilité au Fonds d'Attractivité des contrats départementaux ;

- Décisions relatives à l'approbation, la modification et la résiliation de conventions de partenariat pour la réhabilitation de la Maison Alsacienne respectueuse du bâti à conclure entre les collectivités et le Département ;
- Décisions relatives à l'approbation, la modification et la résiliation des conventions de partenariat, l'une pour les bailleurs intervenant exclusivement sur le territoire de l'Eurométropole et l'autre pour les bailleurs intervenant sur l'ensemble du Bas-Rhin, et à conclure avec chaque bailleur social intervenant sur le Département du Bas-Rhin ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions de partenariat avec les communes et intercommunalités dans le cadre des PIG RENOV'HABITAT ;
- Approbation, modification et résiliation des conventions de partenariat à intervenir avec les communautés de communes ou les communes ayant un projet de redynamisation de leur centre-bourg ou de leur centre ancien dégradé ;
- approbation des projets d'avenants à intervenir pour les conventions suivantes :
 - convention de programme « Action Cœur de ville » de la ville de Saverne
 - convention de programme « Action Cœur de ville » de la ville de Haguenau
 - convention de programme de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de renouvellement Urbain de la Ville de Saverne (délibération n° CD/2018/049);
- Réajustement, si nécessaire, du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial au regard des éléments de suivis et d'évaluation mis en place, et approbation de tout avenant à la convention cadre et pour la mise en œuvre du dispositif (délibération n°CD/2018/129) ;
- Décisions d'attribution de subventions au titre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial (délibération n°CD/2018/129) ;
- Approbation de la liste des collectivités partenaires au titre de la convention-cadre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat, qui aura été adoptée par les Communes et Communautés de Communes et d'Agglomération (délibération n°CD/2018/129) ;
- PDH - Mise en oeuvre de la politique départementale de l'habitat privé (délibération n°CD/2019/132) :
 - approbation des termes des projet de convention à intervenir avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat et les partenaires financiers du projet pour mettre en oeuvre les Programmes d'Intérêt Généraux ;
 - approbation des termes des projet de convention de partenariat à intervenir avec les Communes ou leurs intercommunalités pour mettre en oeuvre le partenariat technique et financier dans le cadre des Programmes d'Intérêt Généraux ;
 - validation des modalités de mise en oeuvre de cet outil de préfinancement.

735 - Développement de l'habitat social

- Décisions relatives à la mise en place du pôle départemental de l'aménagement et de l'habitat : adhésion au/ retrait du groupement d'intérêt économique (GIE), adoption/modifications des statuts, du règlement intérieur et des modalités pratiques d'exécution ainsi que détermination des apports au GIE ;
- Approbation/modification des statuts de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) "Habitat de l'III" ainsi que du montant de la participation retenue dans le cadre de l'entrée du Département au capital de cette SCIC ;
- Un logement pour tous (propositions en faveur du pouvoir d'achat des Bas-Rhinois) :

- définition des modalités de mise en oeuvre de cette aide (modalités de cumul des primes et de réduction des loyers, pièces justificatives exigées, etc.) ;
- définition des modalités de mise en oeuvre de ce dispositif (justification du besoin, pièces justificatives de la minoration de loyer, etc) - (délibération n°CD/2019/131).

740 - Aménagement de l'espace rural

- Contrats de développement et d'aménagement du territoire :
 - décisions relatives aux bilans annuels et aux révisions à mi-parcours ;
 - approbation, modification et résiliation des contrats de nouvelle génération à venir ;
 - adaptations ponctuelles au cadre méthodologique d'élaboration des contrats de territoire ;
 - ajustements et révisions du guide de référence pour les aides aux communes et intercommunalités, applicable aux contrats de territoire de deuxième génération.
- Décisions relatives à la mise en œuvre de la promotion et du soutien des démarches territoriales de développement durable ;
- Approbation, modification et résiliation du contrat d'objectifs annuel et de la convention financière correspondante avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace (CAA) ;
- Ensemble des décisions et approbations des actes relatifs à la dissolution du Syndicat Mixte du Golf de la Sommerau, y compris celles relevant du patrimoine ;
- Attribution des aides directes aux exploitants agricoles et aux organisations de producteurs dans le cadre de la convention d'autorisation de financements complémentaires du Département dans le champ des filières agricoles (Département/Région) – (délibération n°CD/2018/126).
- Décision d'attribution des subventions correspondantes au dispositif financier en faveur de l'ouverture paysagère en zone de montagne, et à leur taux d'aide (délibération n°CD/2018/131) ;
- Dans le cadre du partenariat pluriannuel (2019-2020) entre le Département du Bas-Rhin et la Fédération des Producteurs de fruits du Bas-Rhin pour le soutien à l'arboriculture familiale par le maintien et le développement de vergers traditionnels hautes-tiges : Examen du programme annuel que la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin présentera en 2020 (délibération n°CD/2019/027) ;
- Dans le cadre du soutien exceptionnel pour l'acquisition de fourrage par les agriculteurs de montagne et le maintien et l'amélioration agro-environnemental des prairies bas-rhinoises : attribution des aides et détermination des ajustements à apporter aux dispositifs d'aides exceptionnelles suite à la sécheresse de 2019 (délibération n°CD/2019/134).

745 - Préservation et développement des espaces naturels

- Décisions relatives au Plan climat énergie territorial (PCET) et aux modifications ultérieures éventuelles des dispositions du PCET ;
- Avis sur les projets de plans relatifs à la prévention et à la gestion des déchets ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre, sous maîtrise d'ouvrage départementale, et approbation des Schémas d'aménagement, de gestion et d'entretien écologique des cours d'eau (SAGEECE) ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre de la maîtrise foncière publique de la gestion respectueuse de l'environnement dans les corridors verts dans le cadre des SAGEECE et/ou SAGE ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du Réseau d'intérêt départemental (RID) d'observation de la qualité des cours d'eau ;
- Décisions et actes (donc la conclusion, modification et résiliation de conventions) concernant la gestion du domaine public fluvial du Canal de la Bruche, à l'exclusion des actes de nature budgétaire ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement (animation, conseil, assistance technique et assistance à maîtrise d'ouvrage) des collectivités locales en matière de gestion des cours d'eau et de prévention des inondations ;
- Décisions relatives aux modalités de mise en œuvre du fonds d'intervention foncière avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre des opérations d'aménagement foncier ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre dans le détail et au cas par cas de la politique concernant les Espaces Naturels Sensibles, notamment dans le cadre du partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
- Décisions relatives aux modalités de mise en œuvre de la lutte anti-moustiques (loi n° 64-1246 du 16 décembre 1964 – article 1^{er}) ;
- décisions relatives à la mise en œuvre et la détermination des modalités d'application du programme « agri-environnemental » ;
- Décisions relatives à la mise en œuvre du dispositif concernant la politique concertée d'éducation à l'environnement, en particulier l'approbation des décisions de la commission de labellisation des Centres d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE).